



DÉPARTEMENT DU RHÔNE
 Communauté de L'OUEST RHODANIEN
 Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 10 Janvier 2022

La séance est ouverte à 20h00.

Monsieur le Maire présente ses vœux pour 2022 à l'ensemble du Conseil Municipal et aux personnes du public présentes.

Séance enregistrée par le secrétariat et Monique CHABOT-LACHAL.

- 1) Secrétaire de séance: Monique CHABOT-LACHAL.
- 2) Lecture par Régine CHARLES et approbation à l'unanimité du compte rendu du 6 décembre 2021.
- 3) Installation d'un nouveau conseiller municipal : M Colin CHEVALIER, suite à la démission de Géraldine NIL , acceptée par Monsieur le Sous-préfet le 27 décembre 2021 pour son poste d'adjointe et de conseillère municipale.
 Afin de compléter l'effectif du conseil municipal, dans les communes de plus de 1000 habitants c'est le système de remplacement par le suivant de la liste qui est applicable.
 Pour la liste «Unis pour l'Avenir de Saint Romain », il s'agit de Madame Dominique BELTRAMI qui ne souhaite pas intégrer le conseil. La personne suivante sur la liste, Monsieur Colin CHEVALIER a accepté d'intégrer le conseil municipal.
- 4) Lecture par Monsieur le Maire de la Charte de l'élu local afin d'informer M Colin CHEVALIER sur ses devoirs et ses droits en tant qu'élu local conformément à l'article L.1111-1-1 du code général des collectivités territoriales. Un exemplaire de cette Charte et du règlement intérieur du conseil lui ont été remis. Intervention de Jérémy SAILLANT pour savoir si un pot a été envisagé pour remercier Géraldine NIL. L'idée est retenue et va être étudiée.
- 5) Fixation du nombre d'adjoints et indemnités de fonction : ces 2 points sont scindés en 2 délibérations distinctes à la demande de la liste « Agir avec vous ».
 Le conseil délibère à l'unanimité pour maintenir le nombre d'adjoints à 4.
 L'enveloppe indemnitaire est maintenue suite à un vote à la majorité 15 voix pour et 4 voix contre.
- 6) Election d'un 4^{ème} adjoint :
 Le Maire invite les 2 listes à présenter un ou plusieurs candidats pour le poste du 4^{ème} adjoint qui selon l'article L.2122-7-2 du CGCT doit être de sexe féminin.
 Une seule candidate pour la liste « Unis pour l'avenir de St Romain » : Ghislaine FERRIERE élue au 1^{er} tour au scrutin secret uninominal à la majorité absolue avec 15 voix pour et 4 votes blancs.
 L'adjointe élue occupera en tous points les mêmes fonctions occupées par l'adjointe démissionnaire. Colin CHEVALIER remplace Ghislaine FERRIERE dans les commissions qu'elle occupait.

7) Délibérations votées à l'unanimité pour :

FINANCES :

- = Autoriser le maire à faire une ouverture anticipée des crédits en investissement pour un montant de 200 096.04€ pour l'année 2022 afin de permettre la continuité du service public en attendant le vote du budget primitif 2022.
- = Autoriser le versement d'une subvention à La Toile des Gônes pour l'année 2021 pour un montant de 247.50€ ce qui correspond à 45 journées pour 7 enfants de la commune (soit 5.50€ par jour et par enfant).
- = Valider une admission de mandat en non-valeur et effacement de dettes à la demande du Trésor Public, pour un montant respectif de 301.97€ et 581.10€. Il s'agit de dettes liées à la facturation cantine/garderie qui ne pourront pas être recouvrées.

URBANISME :

- = Autoriser le Maire à signer un avenant à la convention Autorisation Droit des Sols avec la COR de Tarare jusqu'au 28/02/2022 en attendant la prochaine convention qui est en cours d'élaboration.

INTERCOMMUNALITE :

- = Approuver et autoriser l'adhésion de la COR au syndicat intercommunal des eaux de la région de Tarare.

INFORMATIONS DIVERSES :

- = Michel PERRIN fait part au conseil d'une décision du Maire : virement de crédits de 6 000 € depuis les dépenses imprévues pour le paiement de la licence 4.

8) Compte-rendu des commissions :

Maison de santé : Guy JOYET précise qu'une nouvelle esquisse du projet sera présentée à la commission le 11 Janvier 2022 à 19h.

Extension cantine : l'étude devrait prochainement débiter selon les disponibilités de l'architecte.

Commission petite enfance : Pascal GIRAUD précise que l'alarme anti-intrusion sera testée durant le 1^{er} trimestre.

Cantine : suite à des cas de covid-19, le protocole sanitaire a été appliqué avec fermeture de classes en attendant que les enfants du Groupe Scolaire du Popey soient testés. Difficultés rencontrées par la cantine pour la gestion des effectifs fluctuants selon les fermetures de classes.

Commission associations : Régine CHARLES informe le conseil que plusieurs manifestations ont été annulées suite au Covid-19 (concours de belote de la chasse, St Vincent).

Manifestations à venir : 15/01 : vente de brioches par les 18 ans,

29/01 : porte-ouverte du Groupe Scolaire du Popey – Tournoi de tennis

La mise en lumière de la Commune est en préparation pour février 2022 dans le cadre de la Découverte en Pays de Tarare .

Régine CHARLES remercie les élus pour la distribution des bulletins et chocolats et invite le conseil à rapporter les fiches de distribution mises à jour.

Commission bâtiment : **Micro crèche** : Suite à élaboration de devis et rencontre avec la directrice de la micro crèche, Cédric GIRAUD précise qu'un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la CAF pour les travaux d'aménagement. Montant maximum de subvention attendue 93 600€. Réponse attendue en mars suite à commission de la CAF.

Il faudra prévoir de déplacer la micro crèche pendant la réalisation des travaux du 1/06 au 23/08, délai très court pour les artisans qui seront retenus.

Sécurisation local voirie : des devis sont en cours d'élaboration.

Commission voirie : travaux route de Pontcharra : Jean-Michel COQUARD précise que le service assainissement de la COR a procédé à une vérification du réseau par caméra sur ce tronçon. Un chiffrage de travaux sera fait en fonction des résultats obtenus.

Sens prioritaire Route de Pontcharra : un aménagement provisoire d'un sens prioritaire au niveau de la Bibliothèque sera prochainement installé. Le sens de circulation de la Montée de la Mairie sera modifié (descente des véhicules possible mais pas la montée). A l'issue de cette phase de tests une décision d'aménagement sera envisagée.

Aménagement du carrefour des Gouttes : un cheminement piéton sera aménagé depuis les Gouttes jusqu'à l'arrêt de car afin de sécuriser les piétons. (accord de M TRICAUD pour céder du terrain).

Cheminement piétons aux Arnas : les agents communaux ont terminé le mur avec pose des couvertines.

Fibre : les travaux pour la fibre avancent : il reste des travaux au niveau des hameaux de Buffetières et Route de la Savoie/Clévy. Tous les habitants devraient être raccordables prochainement.

Plan du village : Jean-Michel COQUARD précise qu'un devis est en cours pour la réalisation de plans du village.

Eclairage abri bus : une commande de 2 éclairages de type photovoltaïque a été faite pour sécuriser les abri bus de Clévy et de l'Ortet.

Commission finances : Michel PERRIN informe le conseil qu'une subvention exceptionnelle de 2142 € a été attribuée à la commune par le ministère public des finances pour compensation des pertes de recettes subies en 2020.

Il fait un constat provisoire des dépenses et recettes 2021 qui ne sont pas encore arrêtées à ce jour :

Fonctionnement (réalisé) :

Dépenses : 79.73 %

Recettes : 102.58 %

Investissement (réalisé) :

Dépenses : 34.36 %

Recettes : 78.56 %

Soit avec un excédent de fonctionnement provisoire de 255 000€

Et un excédent d'investissement provisoire de 462 673 €

9) Présentation des permis de construire et des déclarations préalables.

Informations diverses :

Pascal GIRAUD informe le conseil que des groupes électrogènes seront installés dans le secteur de Rottavert, Les Gouttes, la Cerisaie, l'Ortet, les Fenouilletts, la Chatonnière dans le cadre du renforcement du réseau d'électricité de la Chatonnière.

Questions diverses :

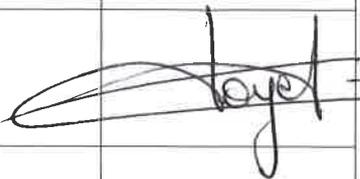
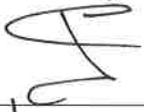
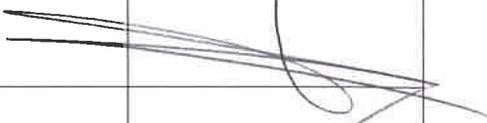
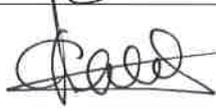
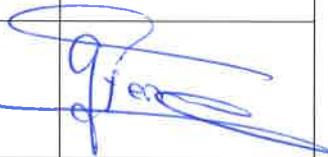
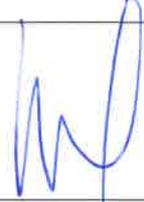
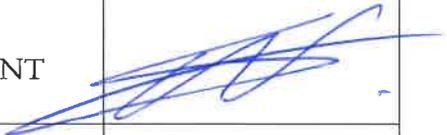
- Daniel MICHALLET demande si un courrier a été fait à la mairie par le Sous-Préfet pour la reprise du PLU : pas d'écrit, seulement oral.
- Monique CHABOT LACHAL précise que les arrêts minutes « Place du Popey » ne sont pas respectés. Elle propose de rappeler les jours et horaires sur les panneaux, de mettre des écriteaux d'avertissement sur les véhicules stationnés, et en dernier recours de faire appel à la gendarmerie pour contravention.
- Monique CHABOT LACHAL demande le diaporama de présentation de ALTE 69.
- Monique CHABOT LACHAL questionne sur le restaurant de la Gare : peu d'avancement, la commune suit de près le dossier.
- Daniel Bonnefoy demande :
 - de déplacer un panneau de limitation de vitesse « Chemin de Chanton »
 - de gravillonner le passage piéton qui est glissant entrée village côté Savigny
 - l'état d'avancement de la réparation de l'éclairage public à la gare : demande en cours

Date du prochain Conseil Municipal : mardi 1^{er} Février 2022 à 20h00

La séance est levée à 21h15.

Observation(s) : compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 Janvier 2022

Compte-Rendu valide sans observation

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
Guy JOYET		Samuel JOYET	
Pascal GIRAUD		Flora HALEGUA	
Régine CHARLES		Bertrand NOVE-JOSSERAND	
Jean-Michel COQUARD		Colin CHEVALIER	
Ghislaine FERRIERE		Monique CHABOT-LACHAL	
Rachel GIRARD		Daniel MICHALLET	
Michel PERRIN		Jérémy SAILLANT	
Annie COLLOMB		Edith MICHALLET	
Cédric GIRAUD			
Bruno BISSUEL			
Véronique BONDENAT			